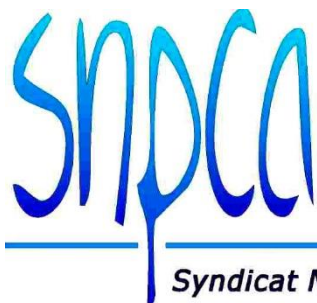




france•tv

Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

JRI, ESPÈCE MENACÉE OPS, EN VOIE DE DISPARITION

Une douzaine de JRI en arrêt maladie, un service OPS qui réduit comme flaqué d'eau sous canicule. À cela s'ajoutent, dans les deux services, les départs en retraite dont on annonce (en privé) qu'ils ne seront de toute façon pas remplacés.

Les conséquences sont multiples :

- Tout d'abord le refus de missions, ou la réduction celles-ci
- La concentration des missions et leur enchaînement sur les mêmes têtes donc des temps de récupération raccourcis.
- Le recours pour certains magazines de plus en plus à des équipes extérieures qui fournissent souvent des cadres OPV, non des Journalistes Reporters d'Images, dont les habitudes et les réflexes métiers ne sont pas les mêmes.
- Une inquiétude qui grandit. Il s'agit d'une population de salariés assez réduite en rapport à la totalité des salariés du siège, mais sur laquelle pèse toute la base de production de l'actualité et une grande partie des magazines.
- En Proportion il s'agit des services qui comptent le plus grand nombre de collègues en longue maladie, incapacité etc.
- Parce qu'ils sont ceux qui supportent certaines des conditions de travail les plus impactantes : multiples moyens de transport à enchaîner, avec la responsabilité du matériel, journées de tournage à rallonge, positions traumatisantes pour le haut du corps, la colonne et les hanches.

Notons que les quelques CDD employés, souvent pendant de longues années, se voient proposer des niveaux d'intégration généralement en dessous des niveaux de revenus qu'ils cumulent en tant que précaires. Il faut alors négocier chaque dizaine d'euros. On n'est pas au Majestic !

On va nous opposer les mesures d'économies mais pour les magazines de sports par exemples, le robinet à « équipes internes » se ferme de plus en plus et oblige donc à engager des prestataires extérieurs, 30% à 50% plus cher. Où sont les économies ? Les magazines d'info eux sont déjà produits, depuis longtemps, pour moitié au moins à l'extérieur.

La CGC France TV demande donc que les collègues en maladie soient remplacés et que les départs en retraite donnent lieu à des recrutements en proportion. C'est assez simple, c'est économe. Cela viendrait en aide à des services sous tension. C'est aussi le meilleur moyen de réduire le nombre de collègues pris en charge par la mutuelle, la prévoyance et l'assurance maladie.

Paris, le 7 juillet 2026